



Plate-forme Naturalisation  
Région Centre-Val de Loire

**Demande d'acquisition de la nationalité française  
à raison de la qualité d'ascendant de Français  
(article 21-13-1 du code civil)**

**CONSTITUTION DU DOSSIER**

**VOUS DEVEZ TRANSMETTRE UN DOSSIER CONTENANT :**

- LA PRÉSENTE LISTE AVEC L'INDICATION DES PIÈCES TRANSMISES (EN COCHANT LES CASES) ;
- LES DOCUMENTS MENTIONNÉS CI-APRÈS SUIVANT VOTRE SITUATION ET CLASSÉS DANS L'ORDRE DES RUBRIQUES.

**LES PHOTOCOPIES DOIVENT ÊTRE LISIBLES.**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET VOUS SERA RENVOYÉ.**

**EN FONCTION DE VOTRE SITUATION, DES PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES POURRONT VOUS ÊTRE DEMANDÉES AU COURS DE L'INSTRUCTION DE VOTRE DOSSIER.**

**LE DOSSIER DOIT ÊTRE ACTUALISÉ AUPRÈS DU SERVICE EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION.**

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

	ORIGINAL	COPIE
Cerfa n° 15561*02 daté et signé	<input type="checkbox"/> 1	
Le cas échéant, la demande de francisation CERFA n°65-0054	<input type="checkbox"/> 1	
Timbre fiscal à 55 € <u>Nouveau !</u> Depuis le 2 janvier 2019, il est possible d'acheter un timbre électronique pour cette procédure. Attention, la durée de validité du timbre est limitée à 6 mois. Vous pouvez l'acheter via le site internet : <a href="https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp">https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp</a> en indiquant comme motif « nationalité française ».		<input type="checkbox"/> 1
Photographie d'identité format 35x45 mm, tête nue portant vos nom, prénom et date de naissance au verso	<input type="checkbox"/> 1	
Enveloppe lettre suivie de 500 g vierge	<input type="checkbox"/> 1	
Enveloppe libellée à votre adresse timbrée au tarif en vigueur	<input type="checkbox"/> 1	

### ETAT CIVIL / NATIONALITE

- Les actes d'état civil doivent être fournis en original

- Les actes d'état civil délivrés par l'administration française doivent dater de moins de trois mois

- Lorsque l'acte est délivré en langue étrangère, vous devez également joindre une traduction originale établie par un traducteur agréé (liste des experts judiciaires établie par les cours d'appel ou la cour de cassation disponible auprès du tribunal d'instance de votre domicile) ou habilité à intervenir auprès des autorités judiciaires ou administratives d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou de la Suisse.  
(Liste à l'adresse : <http://37.accueil-etrangers.gouv.fr/acces-a-la-nationalite-francaise>. Après avoir choisi la procédure qui vous concerne, cliquer sur « où s'adresser »)

- Les actes d'état civil étrangers doivent être pour certains pays légalisés ou apostillés (s'adresser à l'ambassade ou au consulat du pays d'origine). Ne négligez pas cette démarche qui peut être longue à accomplir.

- Si des erreurs apparaissent dans vos actes d'état civil, il convient de fournir une attestation de concordance délivrée par votre consulat ou ambassade.

	ORIGINAL	COPIE
<b>Copie intégrale de votre acte de naissance</b> délivré par l'officier d'état-civil de votre lieu de naissance et comportant votre filiation Si en langue étrangère : <b>traduction par un traducteur agréé</b> et le cas échéant : - <b>légalisation ou apostille</b> - <b>jugement supplétif</b> <i>Si réfugié, il convient de fournir l'acte original de naissance délivré par l'OFPRA depuis moins de trois mois</i>	<input type="checkbox"/> 1  <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 1	
<b>Justificatif de l'état civil des parents : acte de mariage, de naissance ou de décès</b> des père et mère avec les noms, prénoms, date et lieu de naissance <b>traduction</b> par traducteur agréé		<input type="checkbox"/> 1  <input type="checkbox"/> 1

	ORIGINAL	COPIE
<b>Copie intégrale de votre acte de mariage</b> Si mariage à l'étranger, <b>copie intégrale de l'acte de mariage en langue étrangère accompagnée de la traduction</b> <b>et le cas échéant : légalisation ou apostille</b>	<input type="checkbox"/> 1  <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 1	
En cas d'unions antérieures, <b>copie intégrale de tous les actes de mariage</b> Si mariage à l'étranger, <b>traduction</b> par traducteur agréé et le cas échéant : <b>légalisation ou apostille</b>	<input type="checkbox"/> 1  <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 1	
<b>Tout document justifiant la dissolution du ou des mariages</b> (jugement de divorce, décision de séparation de corps, ordonnance de non-conciliation, acte de répudiation, acte de décès du conjoint...)	<input type="checkbox"/> 1	
<b>Copie intégrale de l'acte de naissance de l'(ou des) enfant(s) mineur(s) étrangers</b> vivant au foyer du déclarant si naissance à l'étranger, <b>traduction</b> par traducteur agréé et le cas échéant : <b>légalisation ou apostille</b>	<input type="checkbox"/> 1 par enfant <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 1	par enfant
<b>Document justifiant de la résidence habituelle ou alternée de cet enfant avec vous</b> (certificat de scolarité de l'année en cours, jugement statuant sur la garde de l'enfant, attestation crèche etc...)	<input type="checkbox"/> 1	
<b>Photocopie de votre passeport : 1ère page + pages comportant un visa</b> (+ original à apporter lors de l'entretien)		<input type="checkbox"/> 1

#### FILIATION AVEC VOTRE DESCENDANT FRANCAIS

	ORIGINAL	COPIE
si ce descendant est votre fils ou votre fille, la copie intégrale de son acte de naissance. L'acte doit mentionner les noms des parents. S'il s'agit d'un enfant adopté, vous devez produire la copie du jugement d'adoption ;	<input type="checkbox"/> 1  <input type="checkbox"/> 1	
s'il s'agit de votre petit-enfant ou arrière petit-enfant, la copie intégrale de son acte de naissance ainsi que la copie intégrale des actes de naissance de ses ascendants (parents, grands-parents). Tous les actes doivent mentionner les noms des parents. Si l'un d'entre eux a été adopté, vous devez produire la copie du jugement d'adoption.	<input type="checkbox"/> 1 par acte  <input type="checkbox"/> 1	

#### JUSTIFICATIF DE LA NATIONALITE FRANCAISE DE VOTRE DESCENDANT

JUSTIFICATIF DE LA NATIONALITE FRANCAISE DE VOTRE DESCENDANT	ORIGINAL	COPIE
<b>Copie intégrale de son acte de naissance s'il est né en France d'au moins un parent qui y est également né</b> <b>ou la copie de son acte de naissance portant une mention relative à la nationalité française ;</b> <b>ou tout document émanant des autorités françaises, indiquant</b>	<input type="checkbox"/> 1	

qu'il a acquis la nationalité française (copie d'un décret de naturalisation, d'une déclaration de nationalité enregistrée, d'une attestation d'acquisition de la nationalité française) ; ou un certificat de nationalité française.		
--	--	--

## RESIDENCE

*La plate-forme de naturalisation joindra à votre dossier l'historique de vos titres de séjour.*

Photocopie recto-verso de votre titre de séjour en cours de validité ou de votre carte nationale d'identité si vous êtes ressortissant européen non soumis à l'obligation de détention d'un titre de séjour.		<input type="checkbox"/> 1
tout document récent à votre adresse actuelle (par exemple : facture EDF ou téléphone, dernière quittance de loyer...)		<input type="checkbox"/> 1
Tout document justifiant de la continuité de votre résidence régulière et habituelle en France depuis 25 ans. Vous pouvez produire des documents différents permettant de couvrir cette période (par exemple : relevé de carrière délivré par un organisme de sécurité sociale, notification de retraite...). Ces documents peuvent être ceux de votre conjoint(e) si, n'ayant pas eu d'activité professionnelle, vous avez été pris(e) en charge par ce(tte) dernier(ère)		<input type="checkbox"/> 1 par document
si vous êtes marié(e), copie du titre de séjour de votre conjoint ou tout document justifiant de sa résidence en France s'il est ressortissant européen non soumis à l'obligation de détenir un titre de séjour ;		<input type="checkbox"/> 1
si vous avez des enfants mineurs, justificatifs de leur résidence en France.		<input type="checkbox"/> 1

Votre dossier complet est à transmettre par voie postale à l'adresse suivante :

**Préfecture d'Indre-et-Loire**  
**Plate-forme de la naturalisation-Région Centre-Val de Loire**  
**37925 TOURS Cedex 9**